

DEJEUNER AVEC LE MEDEF

**ALLOCUTION DU DIRECTEUR DE CABINET, REPRESENTANT MONSIEUR LE
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

ABIDJAN, LE 18 AVRIL 2007

Excellences, Mesdames et Messieurs les représentants du Corps Diplomatique ;

Monsieur le Président du MEDEF ;

Mesdames et Messieurs les Membres du MEDEF ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs de Cabinet ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux ;

Honorables invités, en vos rangs et qualités respectifs ;

Mesdames et Messieurs ;

Avant tout propos, je voudrais vous transmettre les salutations fraternelles de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, empêché, en raison de sa participation aux Assemblées de printemps du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale, qui se tiennent actuellement à Washington.

En vous souhaitant la cordiale bienvenue et un agréable séjour en Côte d'Ivoire, je ne saurais omettre de vous exprimer la gratitude et la reconnaissance de Monsieur le Ministre, pour l'attention

particulière dont il a été l'objet, pendant sa dernière mission à Paris, où le MEDEF lui a fait l'honneur de le recevoir.

Mesdames et Messieurs,

Je suis doublement heureux de vivre ces moments de partage avec vous. En effet, au cours de la rencontre de Paris, il y a quelques semaines, vous avez promis effectuer le déplacement d'Abidjan pour voir sur place l'évolution de la situation, d'échanger avec les autorités et des partenaires, en vue de la reprise de vos activités respectives. Je me réjouis donc de voir cette promesse se traduire en acte concret aujourd'hui.

Je suis également heureux, parce que, même au plus fort de la crise, vous avez toujours accordé un intérêt certain à la Côte d'Ivoire qui reste, pour plusieurs raisons, une destination sûre pour des investissements rentables, et pour certains d'entre vous, une seconde patrie.

Au plan macroéconomique, le pays a renoué avec la croissance en réalisant un taux de 1,2% en 2006. L'inflation a été contenue à 2,5% et la masse monétaire a connu une hausse de 10,3% par rapport à 2005. Sur la même période, les échanges commerciaux se sont accrus avec une hausse des excédents de la balance commerciale de 67,1%.

Au titre de la gestion des finances publiques, la modernisation des régies financières et l'informatisation des circuits d'exécution des recettes et des dépenses publiques, aujourd'hui opérationnelles, sont, entre autres, des actions qui participent du souci d'assurer une plus grande rigueur, la traçabilité, donc la transparence des opérations financières.

Mesdames et Messieurs,

Le secteur privé a été mis au centre des préoccupations du Gouvernement ivoirien. C'est pourquoi, des efforts remarquables ont été faits en 2006, en terme de règlement de la dette intérieure. A ce niveau, les paiements effectués sont estimés à 200 milliards de F CFA, dépassant ainsi de 30 milliards de F CFA, les prévisions budgétaires. Ces efforts exceptionnels se poursuivent en 2007, afin de permettre aux entreprises de faire face aux défis de la relance économique.

La réforme des marchés publics a abouti à l'adoption d'un nouveau code, qui responsabilise davantage les acteurs déconcentrés et garantit les conditions d'une concurrence plus ouverte.

Les mesures d'incitation fiscale en faveur du secteur privé, notamment les réductions de taux d'imposition, les mesures en

faveur des entreprises en difficulté, les annulations et réductions de créances fiscales, la mise à disposition des entreprises privées d'une partie de la contribution pour la reconstruction nationale, traduisent la volonté du Gouvernement d'aider les opérateurs économiques à reprendre leur place stratégique de moteur de la croissance économique.

De même, la restructuration du secteur financier et l'existence d'un cadre institutionnel et réglementaire attrayant et incitatif donnent des garanties aux investisseurs.

Le souci de régler les problèmes ponctuels, d'améliorer l'environnement et de renforcer le partenariat avec le secteur privé a entraîné la création d'une plate forme de médiation secteur public/secteur privé, logé au Cabinet du Premier Ministre, et la réactivation du Comité secteur public/secteur privé, piloté par la Direction Générale des Impôts.

S'agissant des relations avec les partenaires au développement, les discussions ont été maintenues avec les institutions de Bretton woods, en vue de la signature d'un programme d'Assistance d'Urgence Post Conflit (AUPC). Les négociations sont à ce jour très avancées et des perspectives réelles de reprise avec le Fonds Monétaire International, la Banque Mondiale, et la Banque Africaine de Développement existent.

Comme vous le savez, l'appartenance de la Côte d'Ivoire à la zone UEMOA offre de nombreuses possibilités, notamment un marché plus vaste, un cadre réglementaire communautaire, une stabilité monétaire.

Avec la réunification du pays irréversiblement en cours, le redéploiement effectif des Administrations financières à Bouaké, la décrispation politique intervenue avec l'accord de Ouagadougou et les prévisions de croissance, les opérateurs économiques ont de bonnes raisons de croire toujours en Côte d'Ivoire, la locomotive de la zone UEMOA.

C'est sur cette note d'espoir que je voudrais terminer mon propos, en vous donnant l'assurance, au nom de Monsieur le Ministre, de l'engagement du Département de l'Economie et des Finances, à mettre tout en œuvre pour accompagner le secteur privé et, surtout les entreprises dans le cadre de leur relocalisation ou la mise en route de nouvelles activités.

Bon vent au partenariat Ministère de l'Economie et des Finances de Côte d'Ivoire – MEDEF.

Merci de votre aimable attention.